

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE
d'AUSSAC-VADALLE
CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de Membres :

en exercice 9

présents 6

votants 6

L'an deux mil dix huit, le vingt et un mars à dix-huit heures trente, le conseil d'Administration d'Aussac-Vadalle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT.

Date de convocation du conseil d'administration : 16 mars 2018

Présents : Mme COTTARD Francine, Mme LIOT Régine, Mme COUSSAUD Béatrice, M. CHAMBRE Damien, M. BERGER Xavier, M. LIOT Gérard

Absents : Mme GUILBAUD Marlyse, Mme DUPEUX Marie-Annick, M. DUPEUX Erick

Madame COUSSAUD Béatrice a été élue secrétaire de séance

OBJET :

Approbation du compte de gestion pour du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Président présente aux membres du conseil d'administration, le compte de gestion 2017 du Centre Communal d'Action Sociale.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver du compte de gestion de Madame la trésorière municipale portant sur la comptabilité du Centre Communal d'Actions Sociales 2017.
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans,
mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Le Président,
Gérard LIOT